



Cahier des charges pour l'organisation des critères de secteur optimist, du critérium catamaran ou du critérium Planche à voile (régates organisées avant la finale)

A la charge du club organisateur :

1. Organisation générale.

- a. Diffusion de l'avis de course 2 semaines avant la course.
- b. Inscription des coureurs (vérification licence à jour avec visa médical).
- c. Récupération des adresses de messagerie.
- d. Faire respecter le règlement du critérium en vigueur.

2. Le calendrier

- a. L'interlocuteur de bassin se charge de fixer avec les clubs de son secteur les dates de régates. Les dates doivent être transmises au CDV en suivant la commission sportive du CDV (Fin mai pour les dates d'automne et mi-octobre pour les dates du printemps).

3. Organisation sur l'eau.

- a. Chaque club participant doit détacher l'entraîneur de l'école de sport concernée sur la régata
- b. Un arbitre de club doit prendre en charge le comité de course.
- c. Viseur à la bouée au vent (plus que nécessaire)
- d. Format des courses : (spécificités)
- e. L'idéal est que les coureurs disposent des instructions de courses écrites.
Un « briefing » devra être réalisé avant le départ sur l'eau (explication des principales règles : RIR, système de pénalité : 1 tour, parcours, dispositif de sécurité, pavillonnerie, procédure de départ)
- f. Il est impératif que la durée de parcours n'excède pas 20 minutes.
- g. Les parcours devront être le plus proche possible du club ou du bord.
- h. Pour la série « catamaran » et « optimist », une épreuve en poule pourra être effectuée.

4. Organisation à terre.

- a. Remise des prix (coupe, convivialité,...)
- b. Le club devra prévoir, si possible, une animation pour les accompagnateurs à terre ou sur l'eau (toutes les idées sont bonnes à prendre)
- c. Communiqué de presse, photo, film, internet.
- d. Communication vers la municipalité et vers le CDV

5. Classements.

- a. Ils devront être envoyés à la FFV en suivant la procédure normale et à envoyer au CDV.

Maison départementale des sports – 153, rue David Johnston – 33000 BORDEAUX
Siège : 05 56 00 99 29

Estuaire : 06 73 59 25 10 – Voile légère : 06 87 33 64 44

cdvoilegironde@orange.fr – <http://www.cdv33.com/>



A la charge du CDV 33 :

- a. Prêt des dossards
- b. Remontée des dates de critérium à la ligue
- c. Promotion de l'épreuve
- d. Diffusion de la fiche d'inscription type